



Commune
membre
d'Agglopolys
Communauté
d'Agglomération
de Blois

Agenda communal

Décembre

- 3 - Concert de la Chorale Chanteloire
- 4 - Réunion du Conseil municipal
- 8 - Café - Géo à l'Observatoire Loire
- 8 - Marché de Noël à L'école du Sacré Cœur
- 8 - Préparation de la Randonnée
- 15 - Marché de Noël de l'école publique à Villerbon
- 20 - Permanence du Député Maurice Leroy
- 30 - Fin de l'inscription sur les listes électorales

Echos de Ménars

Cérémonie du 11 novembre :

C sous un méchant crachin, avec néanmoins une cinquantaine de Ménarsois et la présence de Mme Millet, Conseillère départementale de notre canton, la Commune a rendu hommage aux Ménarsois morts au champs d'honneur durant la guerre de 1914/1918. Après la « Marseillaise », un vin d'honneur a clôturé la cérémonie.



B **Brulage des végétaux :** il est interdit. De lourdes amendes sont prévues par la loi. Les déchèteries sont à votre disposition.



Réunion du Conseil municipal :

Prochaine réunion le
Lundi 4 décembre à 19 h

Les réunions du Conseil sont publiques.

O **rdures ménagères :** l'enlèvement des ordures ménagères se fera le **mercredi 27 décembre** au lieu du mardi (habituel) 26 décembre.

S **ecrétariat de mairie :** Il est ouvert les mardi - jeudi et samedi de 9 h à 12 h et le vendredi de 14 h à 16 h 30.

Tel : 02 54 46 81 25

Mail : mairie.menars@wanadoo.fr

Le secrétariat sera fermé du
23 au 27 décembre inclus

Le Maire et les Adjoints reçoivent sur rendez-vous.

L **istes électorales :** les inscriptions sur les listes électorales peuvent se faire au secrétariat de mairie jusqu'au 31 décembre.
Dernière permanence : le samedi 30 décembre de 9 h à 12 h.

E **tat civil :** Naissance le 16 novembre de Nolan BREUZIN

D **égradations à Ménars :** Nous rappelons que la pratique du graffiti dans les lieux publics est illégale. Les peines encourues pour de telles dégradations d'un lieu public sont assez lourdes.

Petit rappel du Code pénal :

« Article 322 : le fait de tracer des inscriptions, des signes ou des dessins, sans autorisation préalable, sur les façades, les véhicules, les voies publiques ou le mobilier urbain est puni de 3750 € d'amende et d'une peine de travail d'intérêt général lorsqu'il n'en est résulté qu'un dommage léger.

C **oncert de Noël :** La Chorale « Chanteloire » (dont plusieurs Ménarsois font partie) présentera son concert de Noël **le dimanche 3 décembre à 16 h en l'église de Villerbon.**



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Val de Loire entre
Sully-sur-Loire et Chalonnes
inscrit sur la Liste du
patrimoine mondial en 2000

**CAFE GEO,
POUR TOUT
SAVOIR SUR LA
LOIRE...**



La Loire, un fleuve de sable ? On ne voit que lui en période de basses eaux, plus ou moins gros il est plutôt agréable de marcher dessus. Le sable est un élément à la fois très populaire et méconnu. D'où il vient où il va, quel rôle dans la dynamique fluviale ? Autant de questions qui seront abordées par les intervenants du prochain café géo de l'Observatoire Loire le vendredi 8 décembre à 18h30. Pascal Cabaret, du service Loire (DDT 41), Claude Le Doussal, spécialiste de la géologie de Loir-et-Cher, Eric Liglet et Martine Vigouroux, ligérienne de granulats viendront vous éclairer sur la formation du sable, son exploitation et son impact sur le milieu. Cette action sera l'occasion d'un échange pour mieux comprendre les enjeux.

Vendredi 8 décembre à 18h30 à 20h30 - Gratuit

Réservation obligatoire : 02 54 56 09 24 - info@observatoireloire.fr

Places limitées - RDV à l'Observatoire Loire > Levée de la Loire//Parc des Mées - La Chaussée St Victor (41)



Marché de Noël
École Sacré Cœur Ménars

Producteurs locaux
Chocolat chaud
Objets déco
Vin chaud
Crêpes
Vente de sapins
Sur commande

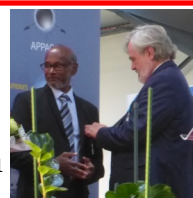
Vendredi 8 décembre 16h à 19h

Une date à retenir :
Samedi 6 janvier 2018 à 17 h
Cérémonie des vœux de la municipalité (dite : « vœux du Maire ») en salle des Charmilles

Permanence du Député Maurice LEROY,
Député de Loir et Cher, tiendra sa permanence en mairie de Ménars le **20 décembre de 10 h 15 à 11 h 15.**



Félicitations :
le 23 octobre, Raphael APPAOO, industriel bien connu des Ménarsois, a été fait Chevalier dans l'Ordre National du Mérite par décret du Président de la République. Félicitations !



Offices religieux : Les messes dominicales sont célébrées à l'église de Villebarou à 10 h 30. Veillée de Noël le 24 décembre à 19h30 en l'église de Villebarou. Messe de Noël le lundi 25 décembre à 10 h 30.



7^{ème} MARCHE DE NOËL A VILLERBON

Vendredi 15 Décembre

De 16h30 à 22h

Salle des sports – route de Ménars

• Exposition d'artisans, créateurs
et commerçants. Nombreuses idées cadeaux...

• Présence du Père Noël 17h00 - 20h

• Kermesse : Pêche à la ligne,
chamboule tout, basket...

• Tombola

• Restauration sur place : Vin
Chaud*, saucisses, merguez, andouillettes,
frites, crêpes...



Venez nombreux !

*FADS – Ne pas jeter sur la voie publique - * L'alcool d'abus est dangereux pour la santé

L'ASLM a tenu son Assemblée Générale le vendredi 20 octobre 2017.

Composition du nouveau bureau :

Président : Georges Gledel
Vice-Président : Guy Prévost
Vice-Président : Christophe Ligeard
Secrétaire : Thierry Maille
Secrétaire adjoint : Christine Maille
Trésorier : Elisabeth Evrard
Trésorier adjoint : Alain Talbot

Prochaine manifestation :

Randonnée pédestre le 14 janvier.

Vous êtes intéressé pour participer à son organisation ? Une réunion de préparation est prévue le vendredi 8 décembre à 19h, salle des charmilles.

Participer !



L'amicale ménarsoise vous invite au Club de jeux, salle des charmilles

Mercredi 6 décembre à 14H30

Mercredi 13 Décembre à 14H30

(à la place du 20 Décembre, date de distribution des colis de Noël)

Mercredi 10 Janvier 2018 à 14h30

Mercredi 24 Janvier 2018 à 14H30

Randonnée pédestre :
Dimanche 14 janvier 2018

2 parcours sont proposés en bord de Loire : 10 kms et 15 kms

Départ de la Mairie à partir de 8H00, inscriptions sur place. Ravitaillement sur le parcours et vin d'honneur à l'arrivée. **ENEZ NOMBREUX !!**



Gym - Détente : le mercredi à 19H30. Salle des Charmilles.

Le tarif est inchangé, soit 100 € pour l'année, plus 2 € d'adhésion à l'A.S.L.M. C'est Emilie CHATEIGNER qui nous donne les cours pendant 1 heure, une fois par semaine, le mercredi.

Renseignements : Elisabeth EVRARD - tél 02.54.46.83.49

Art floral : Prochain cours le jeudi 21 décembre à 20h00 aux Charmilles. La participation est de 23 € par séance. Contacter Bernadette WILBERT au 06 27 77 42 34 ou Andrée LAVAL au 02 54 46 87 95.



Urgences médicales:

PHARMACIES

Appeler le 3237

Identifiez votre commune

MEDECINS

en cas d'urgence, appeler le SAMU
(le 15)

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h et
de 14 h à 17 h

Appeler le 02 54 78 17 26

KINESITHERAPEUTES

Soins respiratoires d'urgence :

Appeler le 02 54 56 84 84

CENTRE ANTI-POISON :

Appeler le 02 41 48 21 21



BULLETIN MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE
MENARS

« Échos de Ménars »

Mairie de Ménars – 41500 MENARS
Edité par la Commune de Ménars
Impression : Commune de Ménars

Directeur de la publication: Yves George
Équipe de rédaction : F. Dos Santos,
B. Favry, A. Laval, A. Rossignol. A.
Talbot

La haie champêtre est une haie mixte ou mélangée composée d'arbustes du terroir. Ils sont adaptés au sol et au climat de votre région. Ils sont vigoureux et intéressent inévitablement les oiseaux et la petite faune de vos campagnes.

Mariez selon vos envies arbustes à fleurs, à fruits et à feuillage coloré, arbustes à feuillage caduque et persistant touffus pour une haie variée.

La haie évolue au rythme des saisons, dévoilant un nouveau visage à chaque fois : floraison printanière puis estivale laissent place au feuillage coloré de l'automne puis aux fructifications hivernales !

La haie mélangée est tout aussi efficace et fonctionnelle qu'une haie classique. La diversité des espèces permet de garder la haie mélangée dense et bien garnie de bas en haut. Certains arbustes ont en effet tendance à s'étaler, d'autres à monter. La haie mixte remplit alors très bien ses fonctions de brise-vue, comme de brise-vent. Bien plus décorative qu'une haie mono-espèce, la haie champêtre s'intègre parfaitement dans le paysage environnant. La haie mélangée craint beaucoup moins les maladies que la haie mono-espèce. Si un arbuste est touché, la contamination ne se fera pas aussi facilement. A vous de choisir : cultivez votre haie sous forme libre, semi-libre ou taillée. Même taillée, la haie ne réclame pas autant d'intervention que la haie classique. Dans cette haie riche de plusieurs espèces d'arbustes, les oiseaux y trouvent gîte et couvert, les pollinisateurs (papillons, abeilles,...) y trouvent nectar et pollen de leurs fleurs préférées...



	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1											
2				M							
3											
4		E									
5											
6					N						
7								A			
8										R	
9											
10									S		
11											

Verticalement : A/ Fête de la nativité - Cadeaux pour les enfants B/ Noël se situe à sa fin - Population du Laos C/ Prétentieux D/Représentation - Personnel pluriel E/ On en sert du bon au repas de Noël - Avec le boeuf, dans la crèche - Poème médiéval F/ Organisation de l'aéronautique - Elle regroupe 28 états G/ Les arbres de Noël - Pronom très personnel H/ Précède la licence - Le petit Jésus y serait né I/ L'un des 3 rois - Eut l'audace J/ Corrigé - Pièce au centre d'une villa romaine K/ Elle abrite les santons - Croc de boucher

Horizontalement : 1/ Noël est sa fête - Parti politique 2/ Pronom indéfini - Prénom de Mlle Farrow - Autrement dit : le samu 3/ Noël, c'est d'abord leur fête - Il est dans la crèche 4/ Article défini - Il arrose St Omer - Affiche sur les autos des handicapés 5/ Au centre du réseau - Plan d'épargne 6/ Celle de Noël est étoilée - Aux bouts de l'allée 7/ Charpentée - Le petit Jésus le fait ce jour là. 8/ Clé informatique - Ile de France 9/ Elle guide les rois mages - Règles 10/ Compta - Il est né ce jour là 11/ Impératrice autrichienne - Esprit

Mots Croisés

« NOEL »

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1	V	E	R	D	U	N		F	O	C	H
2	I		E				V	O	T	R	E
3	N	O	T	E	N	T		C	H	A	R
4		J	O	F	F	R	E		E	C	O
5	A	D	N			I		I	L		N
6	A		D	E	G	A	U	L	L	E	
7		P	E	T	A	I	N		O	S	E
8	P	O	S	E	Z			I		A	S
9	A	S			S	O	M	M	E		S
10	S	T	O	P		L		M	I	M	A
11	S	A	R	A	J	E	V	O		A	I